

### III.6 LE XXE SIECLE

#### III.6.1 ENSEMBLE URBAIN N°18: BOULEVARD HENRI IV SUD (4E ARRONDISSEMENT)

Cet ensemble urbain est situé dans le 4e arrondissement, à la périphérie sud-est du secteur sauvegardé. Constitué des parcelles de la rive impaire - n°11 à 23 boulevard Henri IV - et des n° 2 à 18 rue du Petit-Musc, il se caractérise par une séquence homogène d'immeubles de rapport post-haussmanniens construits au début du 20e siècle.

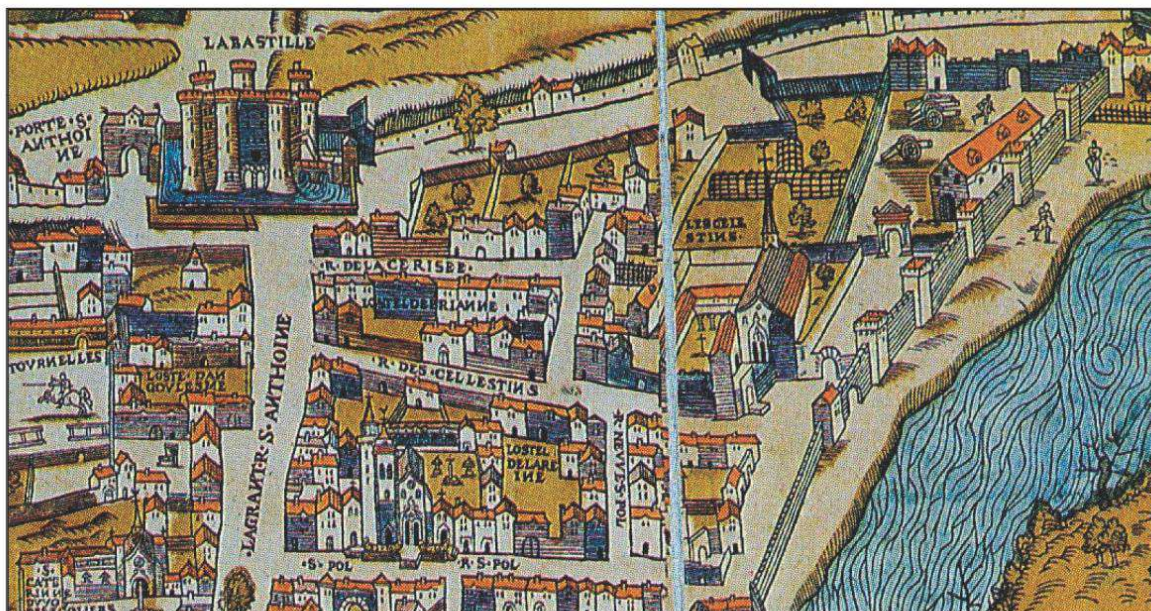
Figurant parmi les projets urbains voulus par Napoléon III, le boulevard Henri IV fait partie, avec la rue de Rivoli réalisée au milieu des années 1850, des deux plus importantes percées haussmanniennes du secteur. Reliant en ligne droite la place de la Bastille à la pointe orientale de l'île Saint-Louis, il a été conçu pour terminer la boucle formée par les boulevards historiques de la rive droite et son pendant sur la rive gauche, le boulevard Saint-Germain - dont la partie orientale est achevée au début des années 1860. Si le percement du boulevard répond à des besoins de circulation, les préoccupations esthétiques ont aussi guidé son tracé qui ménage une double perspective à ses extrémités : la colonne de Juillet et le dôme du Panthéon. Déclarés d'utilité publique le 28 juillet 1866, les travaux de percement du boulevard, large de 30 mètres, débutent peu après au niveau de la place de la Bastille (l'immeuble du 49 boulevard Henri IV porte la date de 1868 en façade). Si le premier tronçon est achevé dans les années 1870 (cf. ensemble urbain n°6), la deuxième partie du boulevard n'est terminée que dans les années 1910. Le tracé de la nouvelle voie se trouve en effet à l'emplacement des bâtiments conventuels des Célestins datant des années 1730. Suite à la suppression de l'ordre en 1778, le couvent avait été transformé en hospice et en établissement accueillant des sourds-muets, avant de devenir une caserne à la Révolution. En 1795, l'église avait été détruite dans un incendie, tandis que le cloître Renaissance, laissé à l'abandon, avait progressivement disparu. Les restes de l'église, des chapelles et du portail avaient été rasés en 1847 lors du réaménagement de la caserne. L'ensemble est détruit lors de l'ouverture du boulevard à partir de 1877, tandis que les immeubles de rapport ne sont construits qu'à partir de 1905.



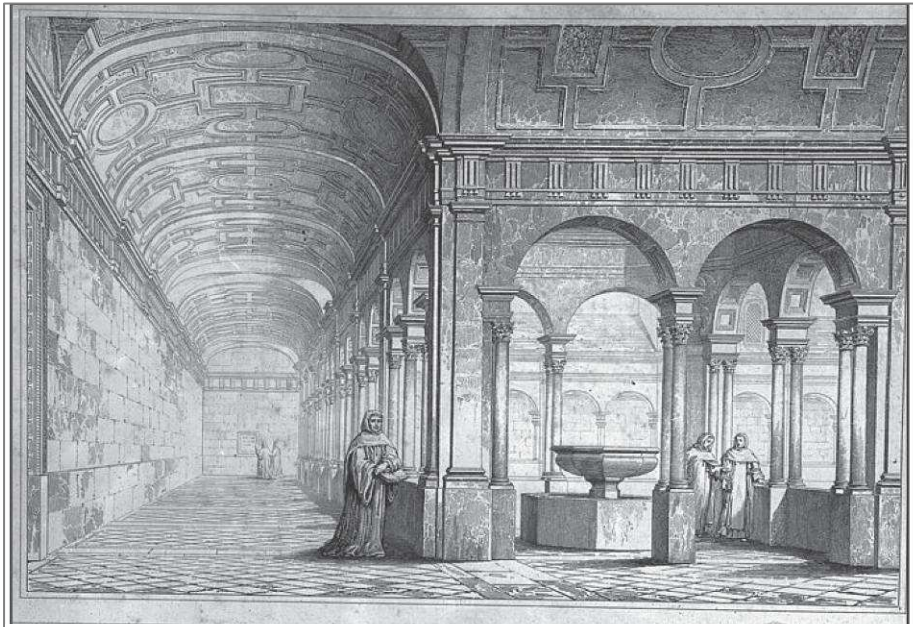
Les imposants immeubles de rapport de l'ensemble urbain n°5, construits à l'emplacement de la caserne du Petit-Musc, sont représentatifs de l'architecture post-haussmannienne régie par le décret du 13 août 1902 qui introduit dans la composition des façades le découpage des silhouettes et l'animation des reliefs. Edifiés en pierre de taille appareillée sur le boulevard Henri IV, les immeubles sont élevés sur un rez-de-chaussée, six étages carrés et un niveau de comble. Les oriels maçonnés (le règlement de 1893 en autorise la construction permanente) qui font onduler les façades, l'absence de bandeaux d'étage et l'importance prise par les trumeaux ininterrompus sur plusieurs étages, participent à la valorisation des travées. L'animation du plan de façade dominée par les verticales, qui se veut une réponse à la monotonie et à la rigidité des alignements haussmanniens, est également assurée par les ressauts des tablettes d'appui et les énormes consoles soutenant les oriels et les balcons.

L'irrégularité des rythmes de percement créée par les fenêtres élargies à quatre panneaux de vitrage rompt également avec la composition de la façade haussmannienne. Les immeubles se signalent par la volumétrie des parties hautes qui se développent grâce aux dispositions du règlement de 1902. L'arc de cercle qui définit le volume des combles (son rayon de courbure est égal à la moitié de la largeur de la voie) est raccordé désormais à une oblique à 45°. Les grandes lucarnes à fronton couronnant les oriels ainsi que le dôme monumental du 17 boulevard Henri IV contribuent à l'animation des parties hautes, exploitant pleinement les ressources du nouveau règlement. La mise en valeur des volumes de comble correspond à un changement de statut des étages supérieurs dont les appartements deviennent des logements de haut standing grâce à l'introduction de l'ascenseur.

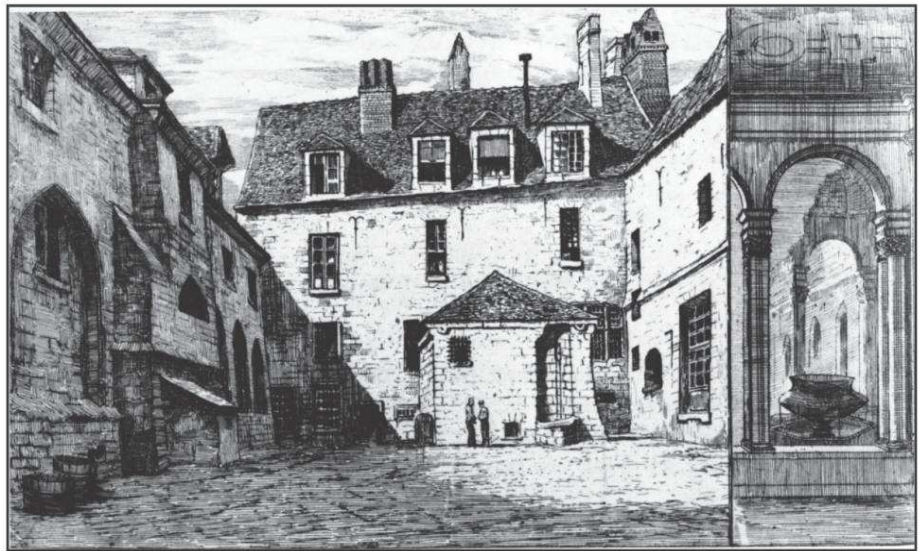
Les façades donnant sur la rue du Petit-Musc, large de 12 mètres, sont moins hautes que celles donnant sur le boulevard. Certaines correspondent aux façades arrière des immeubles ayant leur entrée principale boulevard Henri IV. Ce statut (n°2-4, 6 et 12-14 rue du Petit-Musc) ainsi que l'étroitesse de la rue expliquent qu'elles aient perdu de leur monumentalité. La façade du n°6 rue du Petit-Musc est d'ailleurs construite en brique. La simplicité des façades des n° 16 et 18 rue du Petit-Musc, qui contraste avec l'exubérance de certaines façades du boulevard Henri IV, confirme la fonction d'axe majeur du boulevard Henri IV.



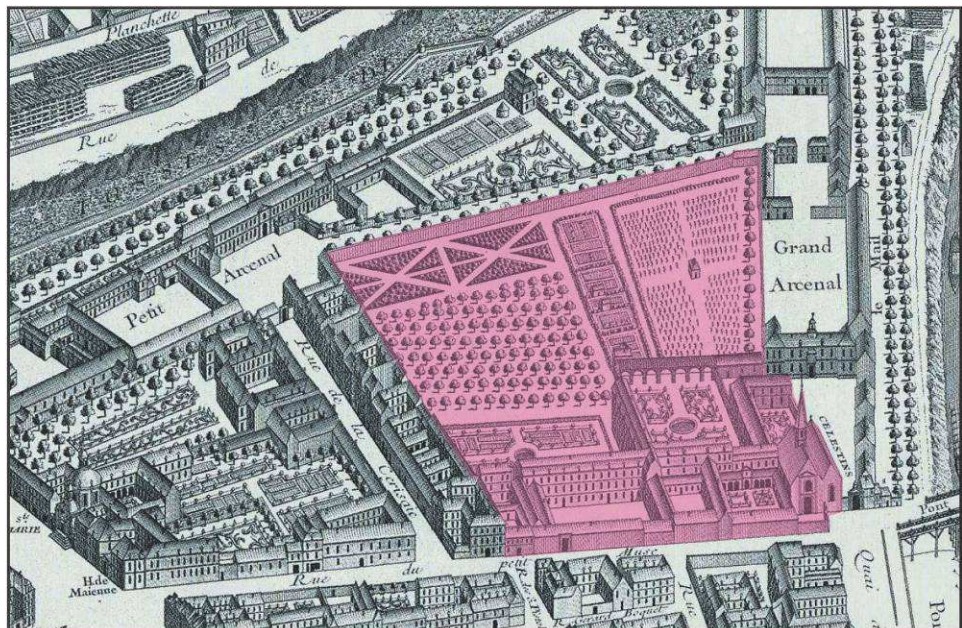
Le domaine du couvent des Célestins sur le plan de Truschet et Hoyau, 1550, Bâle. L'aménagement de l'Arsenal au milieu du 16e siècle a contraint les Célestins à réduire la superficie de leur domaine. Remplaçant en 1352 la communauté des Carmes établis par Saint-Louis en 1254, les Célestins, ordre religieux suivant la règle bénédictine, s'étaient vus accorder la protection de Charles V qui agrandit leur domaine. Au début du 15e siècle, celui-ci occupait un vaste emplacement délimité par les rues du Petit-Musc à l'ouest, de l'Arsenal à l'est, de la Cerisaie au nord, le quai des Célestins et la rue de Sully au sud. Avec la formation de l'Arsenal au milieu du 16e siècle, le domaine fut considérablement réduit à l'est.



Cloître Renaissance du couvent des Célestins, gravure, A. Guérinet, fonds Hessling, le Vieux Paris



La cour des cuisines et le cloître des Célestins en 1845, gravure, B.H.V.P.



Le domaine du couvent des Célestins sur le plan de Turgot (1734-1739).



La caserne en cours de démolition en 1904.



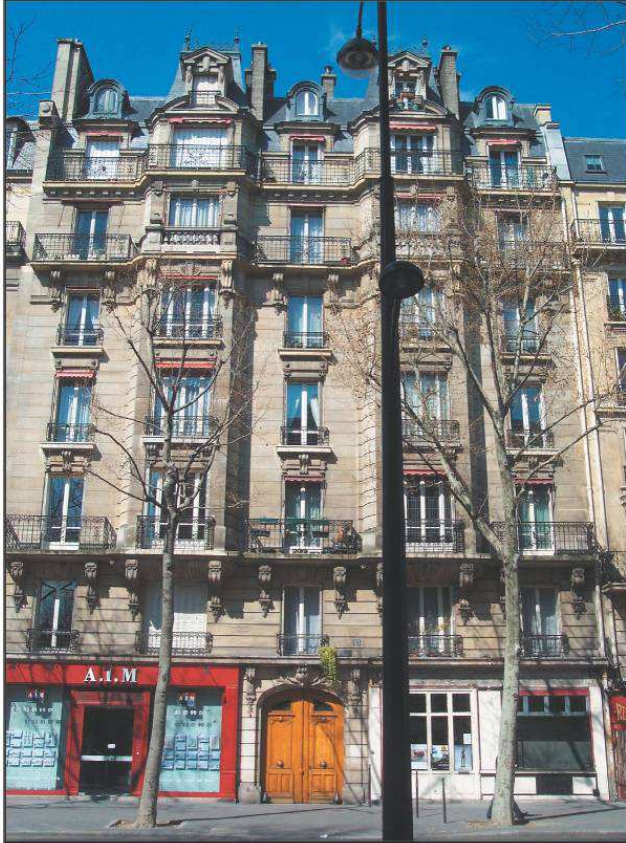
Percement du boulevard Henri IV et démolition de l'ancienne caserne des Célestins. Vue prise depuis le quai des Célestins vers la place de la Bastille, phot. Charles Marville, vers 1877.



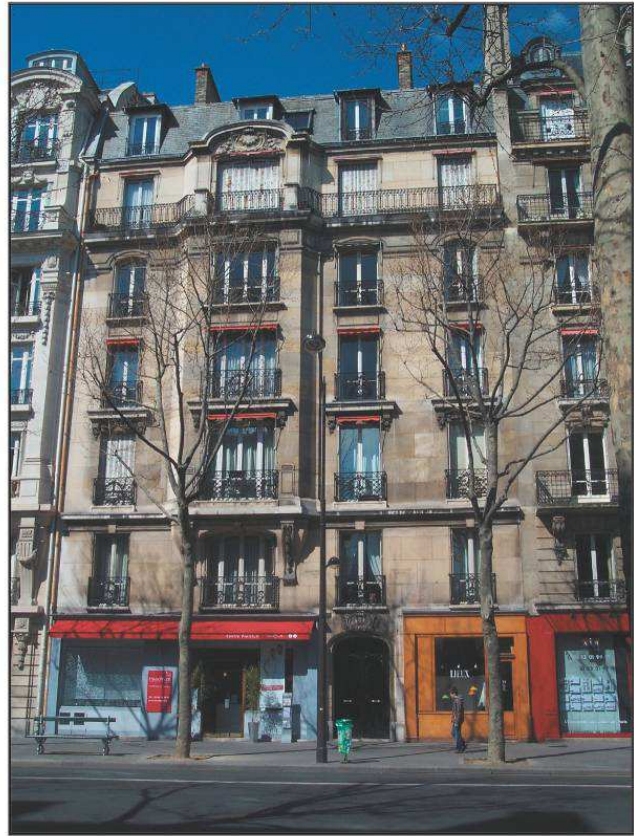
Tracé du boulevard Henri IV reporté sur le plan Vasserot et Bellanger : extrait du quartier de l'Arsenal.



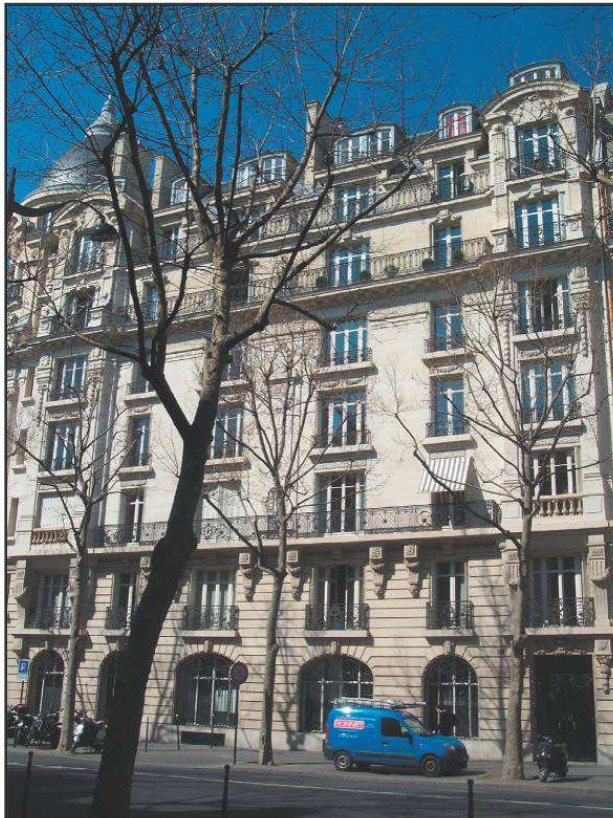
Minutes des premiers levés du plan de Paris dit « Cadastre 1900 », quartier de l'Arsenal, 1892. A cette date, la plupart des bâtiments de l'ancienne caserne des Célestins est détruite, tandis que la nouvelle caserne dessinée par l'architecte Jacques Hermant à l'emplacement des jardins de l'ancien couvent des Célestins, est presque achevée.



23 boulevard Henri IV



21 boulevard Henri IV

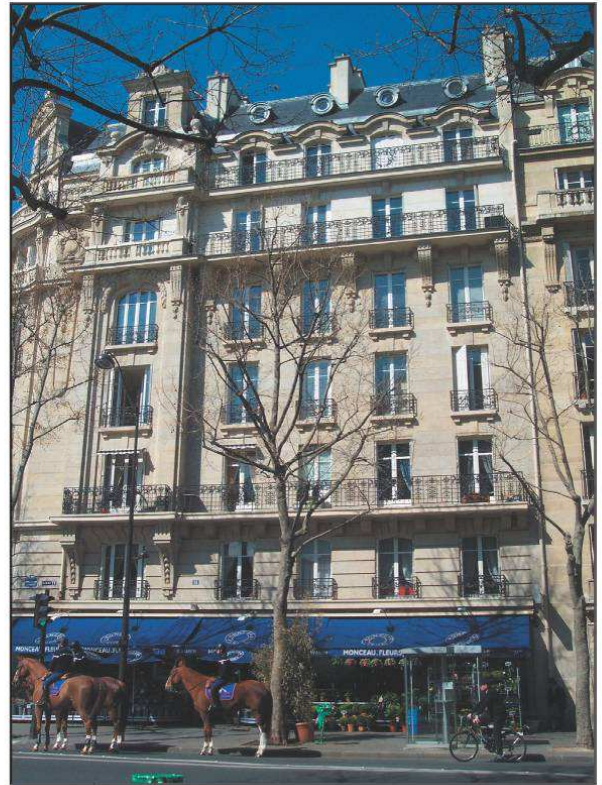


17-19 boulevard Henri IV





13 boulevard Henri IV



11 boulevard Henri IV



2 quai des Célestins



16 rue du Petit-Musc

### **III.6.2 ENSEMBLE URBAIN N°19: RUES RENARD-BEAUBOURG PAYENNE ELZEVIR (3<sup>E</sup> -4<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)**

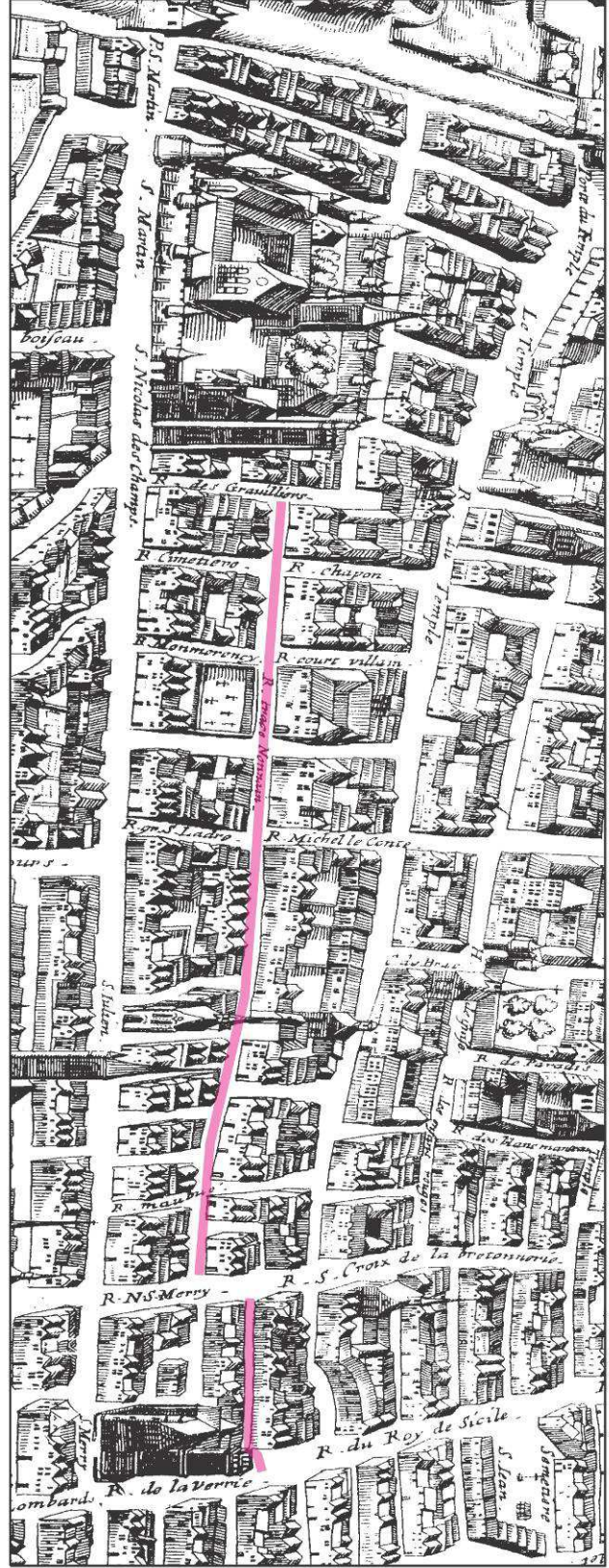
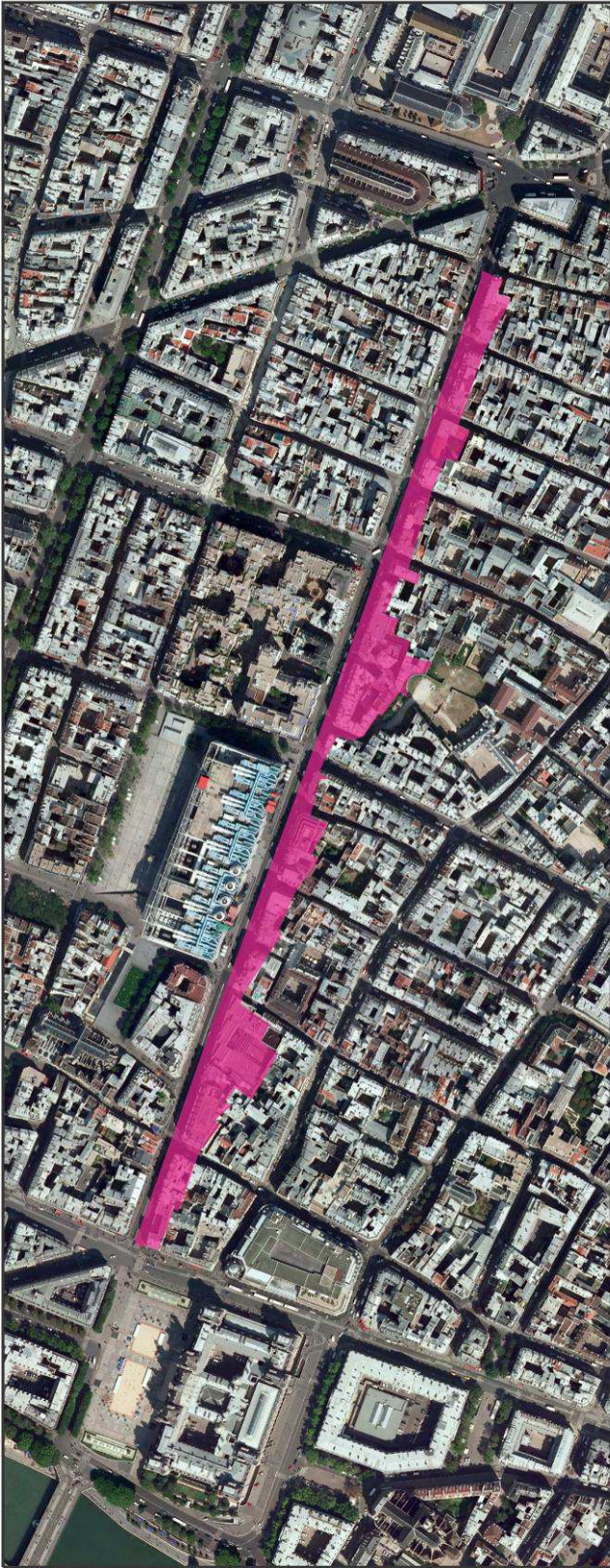
Limite occidentale du secteur sauvegardé, cet ensemble urbain est constitué des parcelles créées lors de l'élargissement des rues du Renard et Beaubourg. Si les immeubles qui bordent les rives paires de ces deux rues ne relèvent pas d'une architecture ordonnancée – leur construction s'est étendue de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'entre-deux-guerres – cet alignement n'en forme pas moins une séquence cohérente représentative d'une opération d'urbanisme post-haussmannienne.

Avant d'être élargie à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de former une voie rectiligne de la rue de Turbigo à la rue de Rivoli, l'axe Renard-Beaubourg était constitué de plusieurs rues anciennes étroites et sinueuses créées au Moyen Age : l'ancienne rue du Renard de la rue de la Verrerie à la rue Saint-Merri; la rue Poirier jusqu'à la rue Simon le Franc, la rue Beaubourg ouverte à la fin du 11<sup>e</sup> siècle jusqu'à la rue Michel-le-Comte, et la rue Transnonain créée au début du 13<sup>e</sup>, jusqu'à la rue au Maire. Cette rue est tristement célèbre pour le massacre des habitants d'une maison située à l'angle de la rue de Montmorency. En avril 1834, lors des émeutes déclenchées à la suite des mesures antirépublicaines prises par Thiers, tous les occupants de la maison située au n°12 sont massacrés. Un coup de feu tiré depuis les étages vers l'officier d'une brigade postée près d'une barricade est à l'origine du tragique événement qui inspira le caricaturiste Daumier, auteur de la lithographie Massacre de la rue Transnonain.

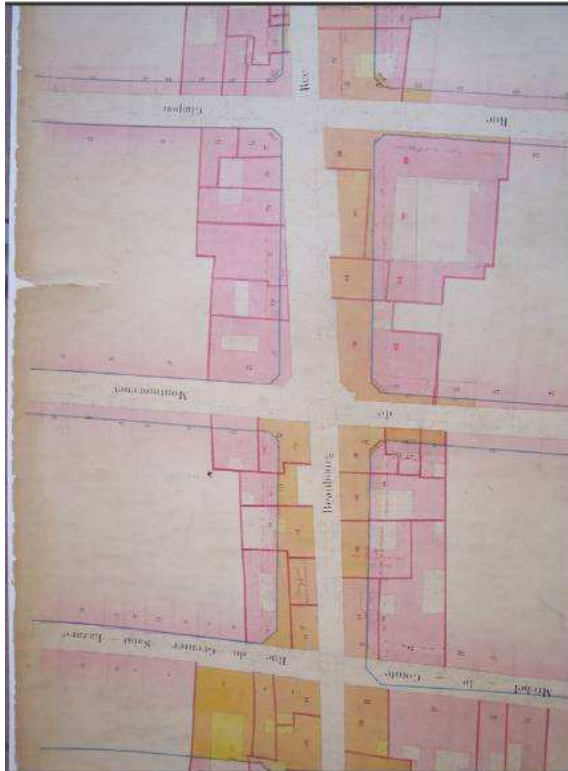
Sous la Deuxième République, l'arrêté du 11 mars 1851 l'intègre à la rue Beaubourg qui absorbe également le passage au Maire et la rue Saint-Hugues au Nord. C'est sous Haussmann que les premiers décrets fixent l'élargissement à 20 mètres des rues Renard et Beaubourg. Il faudra au total huit décrets, pris de 1854 à 1911, pour constituer un axe rectiligne. Les travaux, réalisés en régie par la Ville et financés par des emprunts contractés entre 1875 et 1876 auprès du Crédit Foncier, ne commencent que dans les années 1890, en même temps que le chantier de la rue des Archives (cf. ensemble urbain n°17), et ne s'achèvent que dans l'entre-deux-guerres. L'élargissement des rues du Renard et Beaubourg s'inscrit dans la même logique que l'opération de la rue des Archives : celle de poursuivre le maillage du territoire des grands axes du secteur entre les rues Saint-Martin et du Temple. Si elle avait été réalisée, un autre voie aurait compléter le réseau viarie. Un projet datant du Second Empire prévoyait de prolonger la rue Etienne Marcel de la place des Victoires au boulevard Beaumarchais. Une amorce de percement visible au niveau de la rue Roger-Verlomme (à l'est du secteur sauvegardé) et des retraits d'alignement rue de la Perle et rue des Quatre-Fils, témoignent d'un début de mise en application de ce projet finalement abandonné dans les années 1950.

Les rues du Renard et Beaubourg sont bordées sur leur rive paire d'immeubles de rapport et d'immeubles mixtes (activités/logement) datant de l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1920-1930. L'opération de voirie est particulièrement visible sur la rive paire. Orientées généralement perpendiculairement à l'axe Renard-Beaubourg, les parcelles se distinguent par un linéaire de façade important. Cette disposition est particulièrement propice à la construction d'immeubles commerciaux ou mixtes datant des années 1920. Le gabarit des nouvelles constructions contraste avec celui des maisons anciennes préservées à l'arrière de la percée. Elevés après le règlement de 1859 autorisant le relèvement de la corniche de 17, 54 à 20 mètres, les édifices se signalent par leur hauteur et le développement des volumes en toiture, alors que les maisons anciennes le long des rues étroites ne dépassent pas cinq étages carrés. Si les immeubles construits sur les parcelles créées lors de l'élargissement constituent donc une frange urbaine très identifiable dans le tissu du quartier, certains ont été conçus comme des « greffons » en continuité avec le tissu ancien, comme le montre l'exemple du 6 rue du Renard.





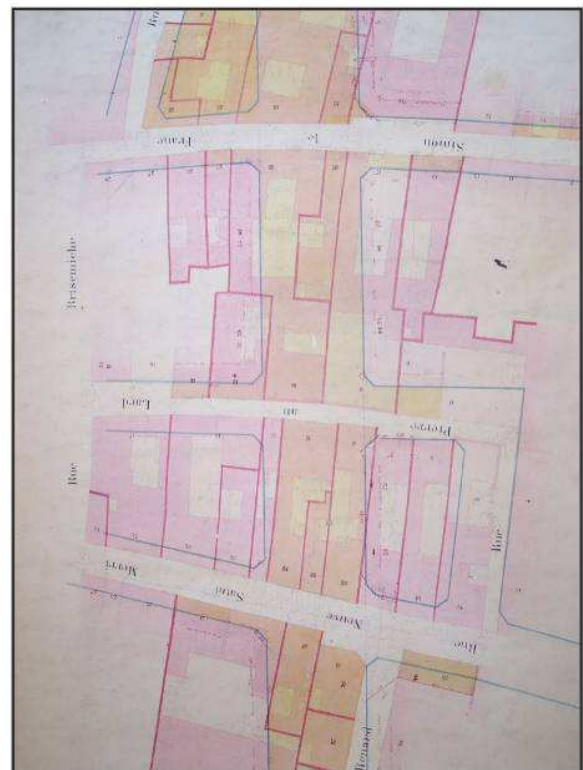
Plan de Mérian, 1615, extrait. Étroit et tortueux, l'axe des anciennes rues Transnonain, Beaubourg et du Renard était bordé de maisons médiévales présentant un mur pignon sur rue.



Entre les rues au Maire et de Montmorency, les travaux ont épargné la rive paire de la rue Beaubourg.

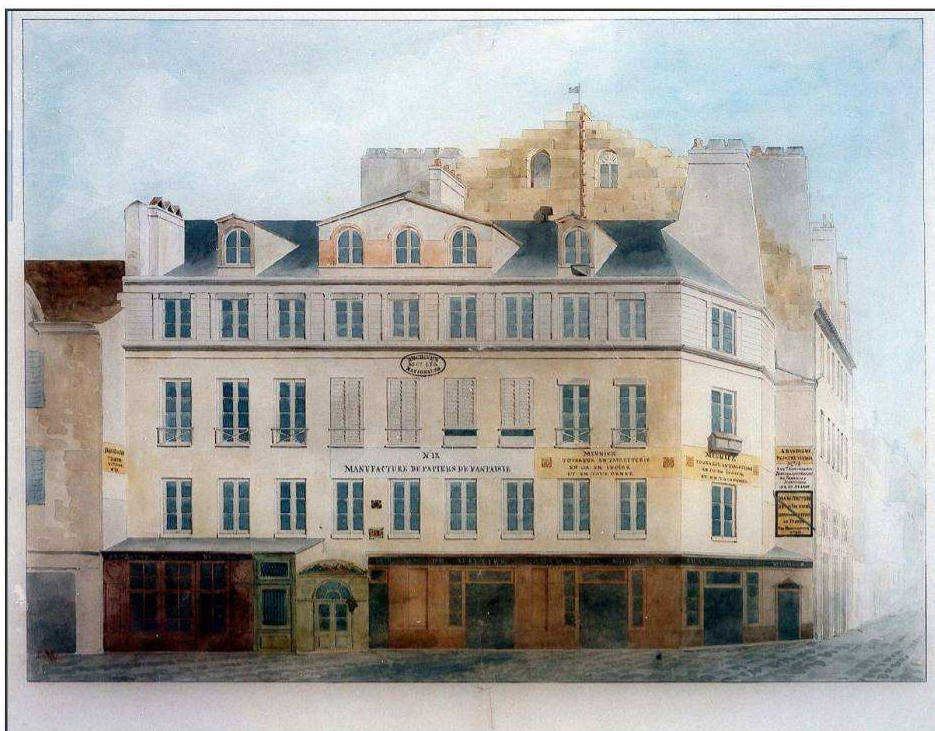


Si l'opération d'élargissement a entraîné d'importantes démolitions, elle a épargné un immeuble ancien rue Beaubourg (actuel n°48-52).

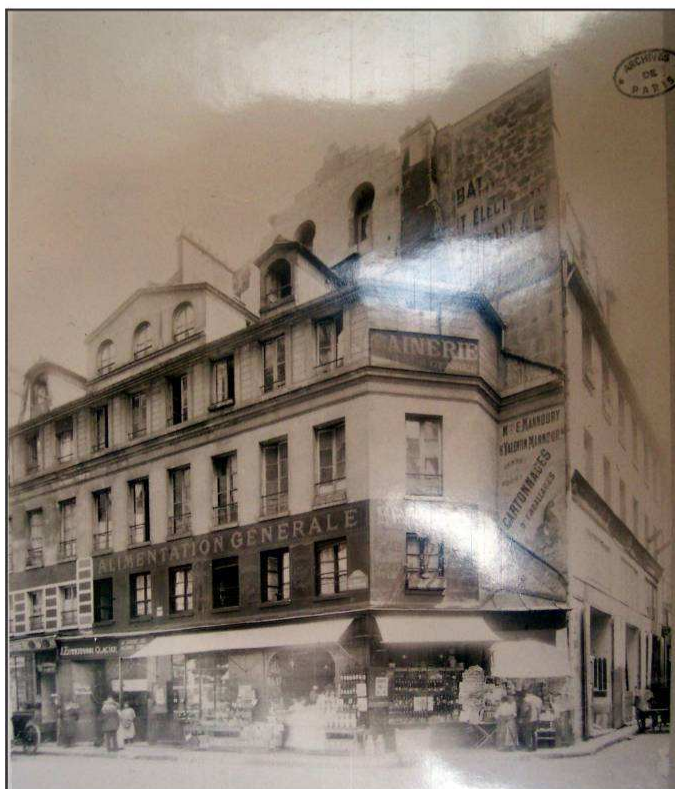


A partir de la rue Saint-Merry, l'opération de voirie correspondra davantage à une percée qu'à un élargissement, permettant de raccorder la rue du Renard à la rue Beaubourg.

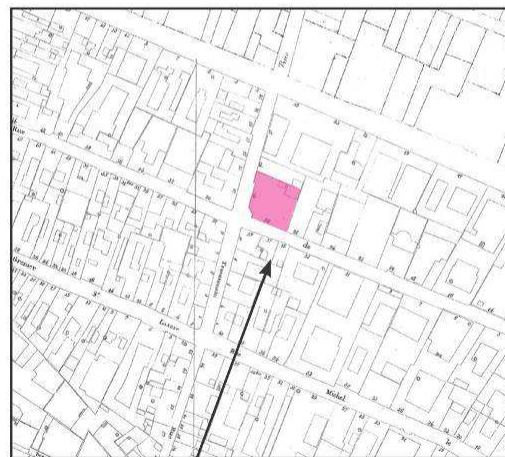
Extraits du plan d'élargissement de la rue Beaubourg et du Renard, 1/500e, 1879, Archives du Service Technique et de la documentation foncière, Ville de Paris, plan n°1757.



Dessin aquarellé de la maison du n°12, rue Transnonain, 1834, Archives nationales. Lieu du massacre d'avril 1834, cette maison a été construite en 1796 à l'emplacement des bâtiments conventuels des Carmélites, dont il reste encore, à cette époque, quelques vestiges.



Même maison localisée au 62 rue Beaubourg et au 25 rue de Montmorency. Le cliché a été pris par l'Union photographique française en 1911 avant sa démolition.



Maison du 12 rue Transnonain, extrait de l'Atlas par quartier.



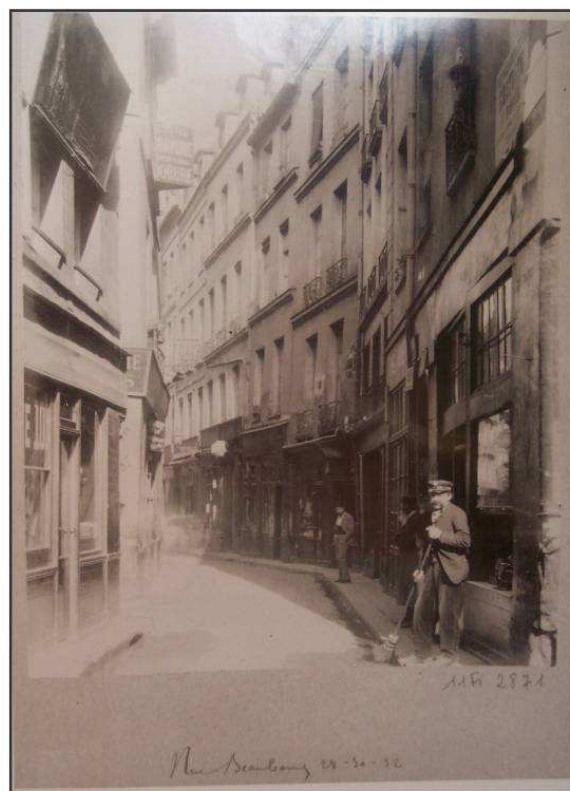
Rue Beaubourg avant son élargissement. Vue prise depuis la rue au Maire, phot. Charles Marville, date ?



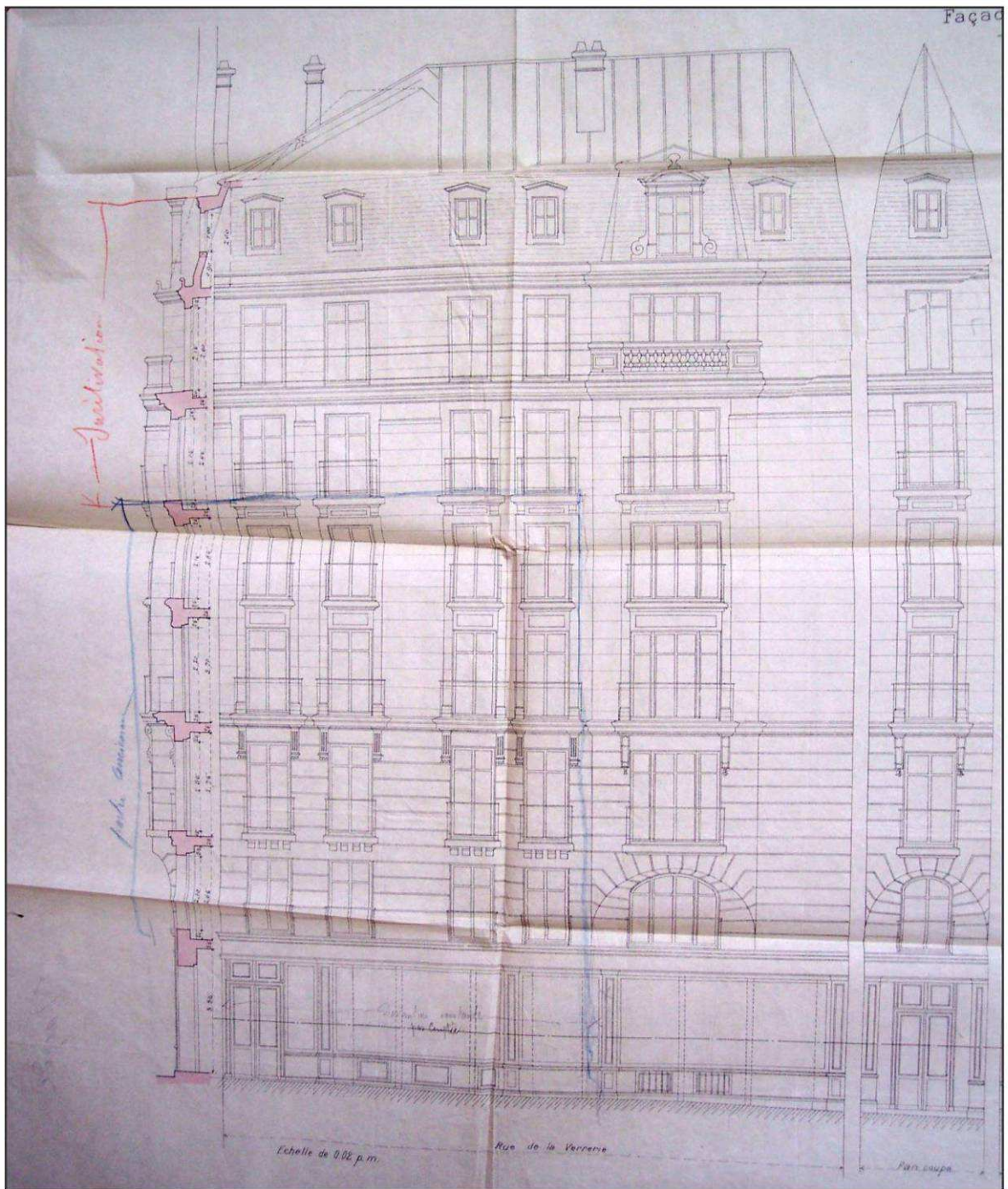
Même vue, phot. UPF, 1911.



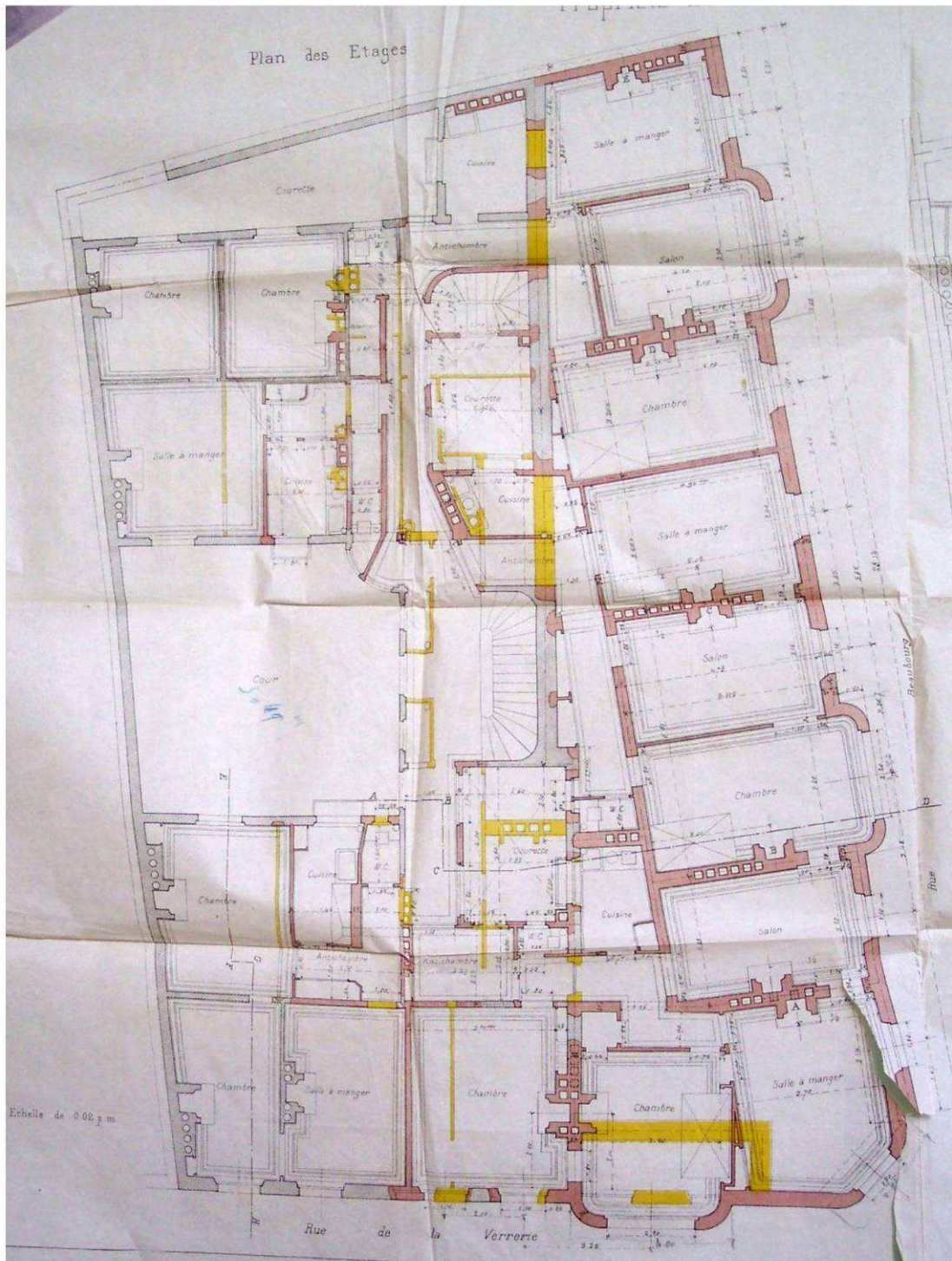
Rue Beaubourg, phot. Eugène Atget, 1899.



28-32 rue Beaubourg, phot. UPF, circa 1894-1898.



Immeuble de rapport du 6 rue du Renard / 69-71 rue de la Verrerie, dessin de l'architecte A. Garrigenc en 1899, VO 11 2993. Cet immeuble est un bon exemple de «greffon» entre les constructions anciennes à l'arrière de l'élargissement et les nouveaux immeubles. Comprenant à l'origine quatre étages carrés, l'immeuble datant du 18e siècle de la rue de la Verrerie a été surélevé pour homogénéiser les gabarits. Par ailleurs les anciens garde-corps ont été remplacés par de nouveaux, identiques à l'immeuble début 20e siècle.



Plan des étages de l'immeuble Renard/Verrerie. Une partie de la structure de l'immeuble de la rue de la Verrerie a été conservée (en gris sur le dessin), certains éléments ont été supprimés (en jaune), d'autres ajoutés (rouge) pour opérer la fusion entre les deux constructions.



84 rue Beaubourg



82 rue Beaubourg



70 rue Beaubourg



62 rue Beaubourg

Au nord de la rue Beaubourg, des immeubles de rapport et des immeubles mixtes développent d'important linéaires de façades aux angles monumentalisés.



Immeuble des années 1930 du 58 rue Beaubourg



48-52 rue Beaubourg : seule construction ancienne épargnée par l'opération d'élargissement.



44 rue Beaubourg



24 rue Beaubourg

Ces immeubles situés en face du centre Beaubourg présentent les mêmes caractéristiques que les immeubles édifiés au nord : linéaire de façade important et monumentalisation des angles.



### **III.6.3 ENSEMBLE URBAIN N°20 : SECTEUR DE L'HOTEL DE SENS (4<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT)**

#### *L'îlot 16 : cadre général*

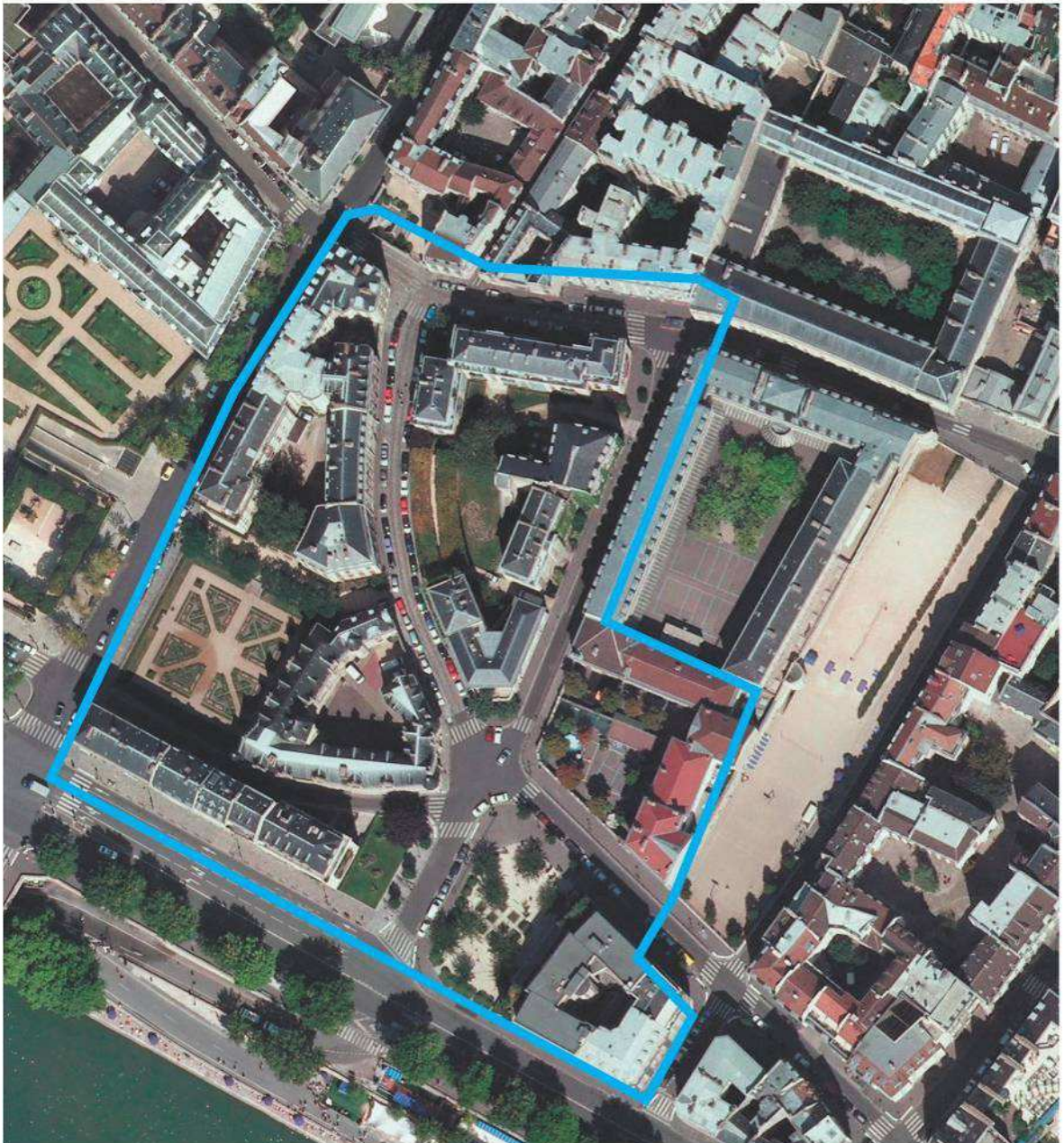
Cet ensemble fait partie de l'opération d'aménagement de l'îlot n°16 dont l'insalubrité avait été dénoncée dès 1906. Le rapport émanant de la commission « chargée d'étudier l'influence de l'habitation sur la propagation de la tuberculose » instituée par le préfet Justin de Selves met en évidence une zone couvrant six rues – les rues du Prévôt, du Figuier, Fauconnier, de l'Ave Maria, des Jardins Saint-Paul et le passage Saint-Paul. Les 89 maisons, inspectées à partir de 1894 par le Casier sanitaire de Paul Juillerat, présentent un taux élevé de décès par tuberculose pulmonaire et autres maladies contagieuses. Après la Première Guerre mondiale, de nouvelles enquêtes sont conduites afin de remettre à jour les données récoltées de 1894 à 1905 et font apparaître l'extension de l'insalubrité. Dix-sept îlots sont désignés en 1921, leur numérotation correspondant au degré d'insalubrité. L'îlot n°2 de 1906 est intégré à l'îlot n°16 qui s'étend désormais jusqu'à la rue Geoffroy L'Asnier. Le périmètre est de nouveau étendu en janvier 1935. Un an plus tard, un projet d'aménagement est dressé par la direction du Plan de Paris. Il prévoit la destruction totale des maisons, la conservation d'édifices estimés intéressants (églises Saint-Gervais et Saint-Paul-Saint-Louis, hôtels de Sens, d'Aumont, de Beauvais, de Chalons-Luxembourg et de Cantobre), de trois groupes scolaires existants (Charlemagne, Sophie Germain, François Couperin) et la construction d'habitations à bon marché. Une large surface est affectée à des squares et des jardins. Cette proposition rencontre une vive opposition de la part d'architectes, de journalistes et d'historiens amis du « vieux Paris » mais elle a le mérite de mettre la question de la préservation du patrimoine historique au centre de la problématique d'aménagement. Une comparaison entre le plan de 1936 et celui élaboré en 26 février 1941 par les services du Plan montre que, par la suite, la position de la Ville de Paris n'a guère évolué. Par décret du 21 février 1942, l'aménagement est confié à trois architectes coordonnateurs : Albert Laprade, défenseur de la méthode du curetage d'îlot, en charge du secteur occidental autour de Saint-Gervais, Michel Roux-Spitz pour le secteur central avec l'hôtel d'Aumont, et Robert Danis à qui est confié le secteur oriental.

À l'exception des immeubles construits en 1734 pour la fabrique Saint-Gervais le long de la rue François-Miron dont on ne garde que la façade sur la rue Baudoyer, la totalité du bâti ancien est détruite dans l'îlot 16, à l'exception des monuments historiques protégés pour ne conserver que les deux églises et les hôtels déjà indiqués sur le plan de 1936, auquel on ajoute le tout nouveau siège de l'Office public des HBM de la Seine construit en 1933 quai des Célestins. La plupart des rues étroites disparaissent, recouvertes par des jardins et des squares, tandis que les principaux axes sont élargis.

#### *Le secteur de l'hôtel de Sens*

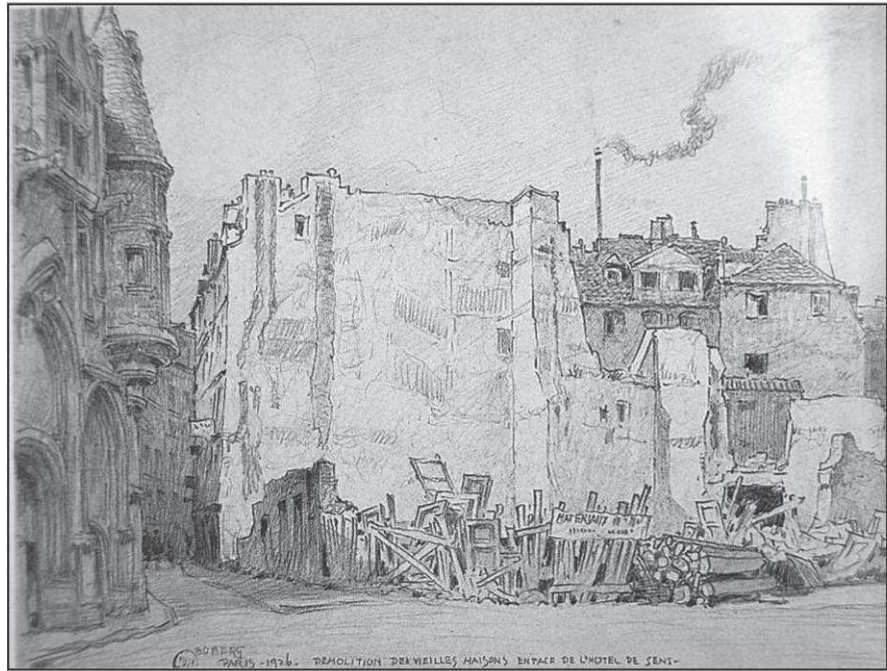
Une partie du secteur sur lequel intervient Robert Danis concerne quatre îlots de formation ancienne autour de l'hôtel de Sens. Construite à la fin du XVe siècle pour les archevêques de Sens, cette demeure est acquise par la Ville de Paris en 1911 avant d'être restauré énergiquement à partir des années 1930 par l'architecte Charles Halley. Dès la fin des années 1920, les maisons situées au n° 2-4 rue du Figuier et au 1 rue du Fauconnier sont abattues pour laisser place, en 1931, à l'Office public d'hygiène sociale du département de la Seine (architecte Charles Heckly). L'implantation d'un tel édifice dans un quartier qualifié d' « insalubre » depuis le début du XXe siècle n'est pas anodine. Les mêmes raisons peuvent expliquer l'édification, à l'emplacement du n°15 rue de l'Ave-Maria détruit en 1928 et du marché métallique inauguré en 1879 (architecte Auguste-Joseph Magne) du siège de l'OPHBMS. Le choix de constructions basses ou de murs de clôture laissant entrevoir des espaces libres (cour plantée de l'école élémentaire du 22 rue de l'Ave Maria construite en 1883 par Antoine-Julien Hénard et square de l'OPHBMS) traduit, dès l'entre-deux-guerres, la volonté de mettre en valeur l'hôtel de Sens dont il est décidé en 1929 par vote du conseil municipal de Paris qu'il accueillerait la bibliothèque Forney, installée auparavant rue Titon.

A la différence du plan de 1941, le projet de Robert Danis, adopté par l'administration (comme ceux de Laprade et de Roux-Spitz) en 1942, est davantage respectueux de l'ancien tracé viaire, il prévoit cependant des démolitions massives. Le patrimoine bâti des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> disparaît, remplacé par des immeubles neufs intégrant parfois des façades anciennes et par des ensembles d'habitations à bon marché. Contrairement à la proposition des services du plan, la muraille de Philippe-Auguste est conservée ainsi qu'une partie des bâtiments du lycée Charlemagne. En revanche, le projet prévoit la démolition du siège de l'OPHBMDS au profit d'un square public bordant les quais. La contribution la plus intéressante réside dans le principe de cheminements en cœur d'îlots. Ce principe sera repris lors de la mise en œuvre du plan à partir des années 1950.

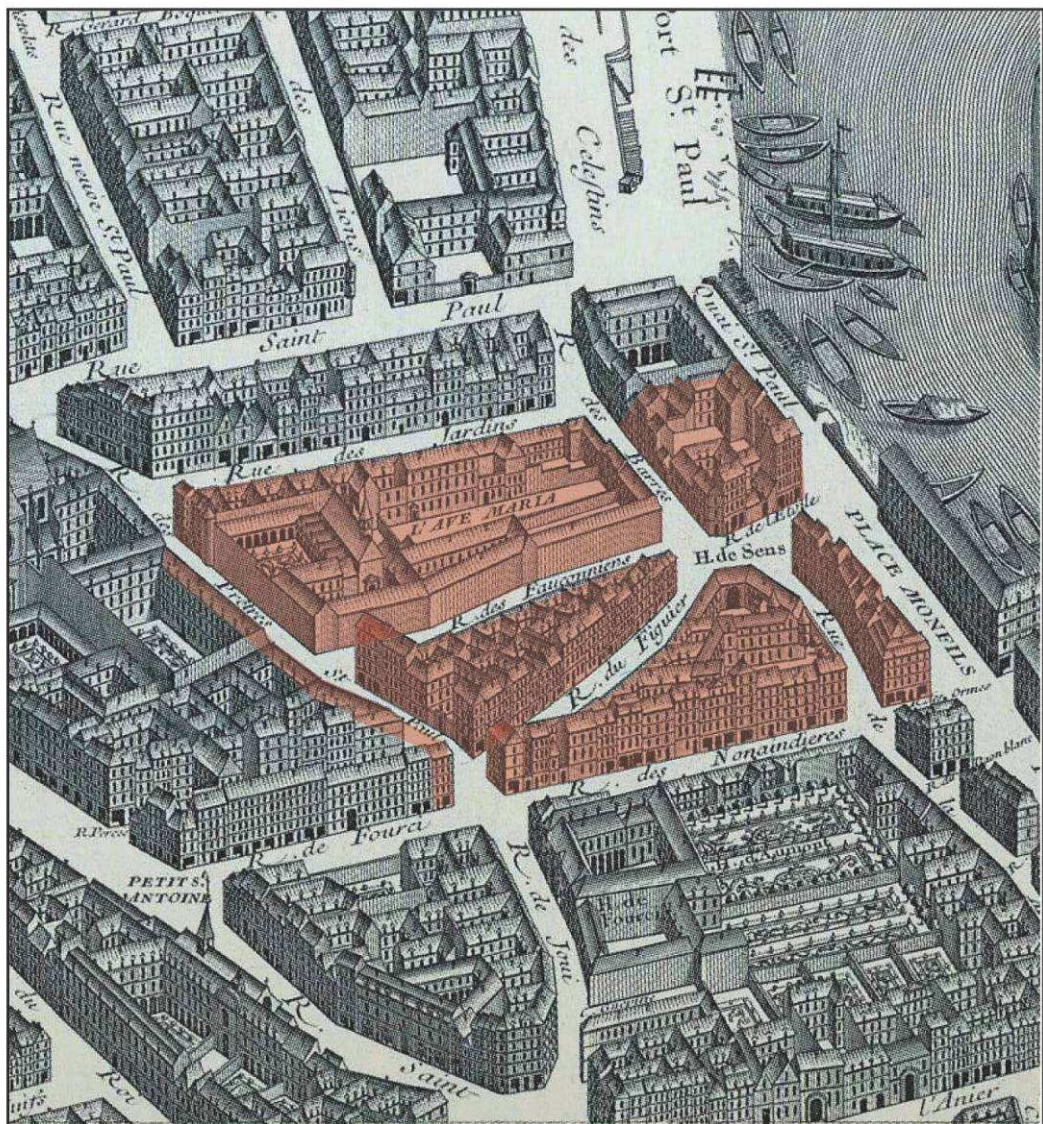




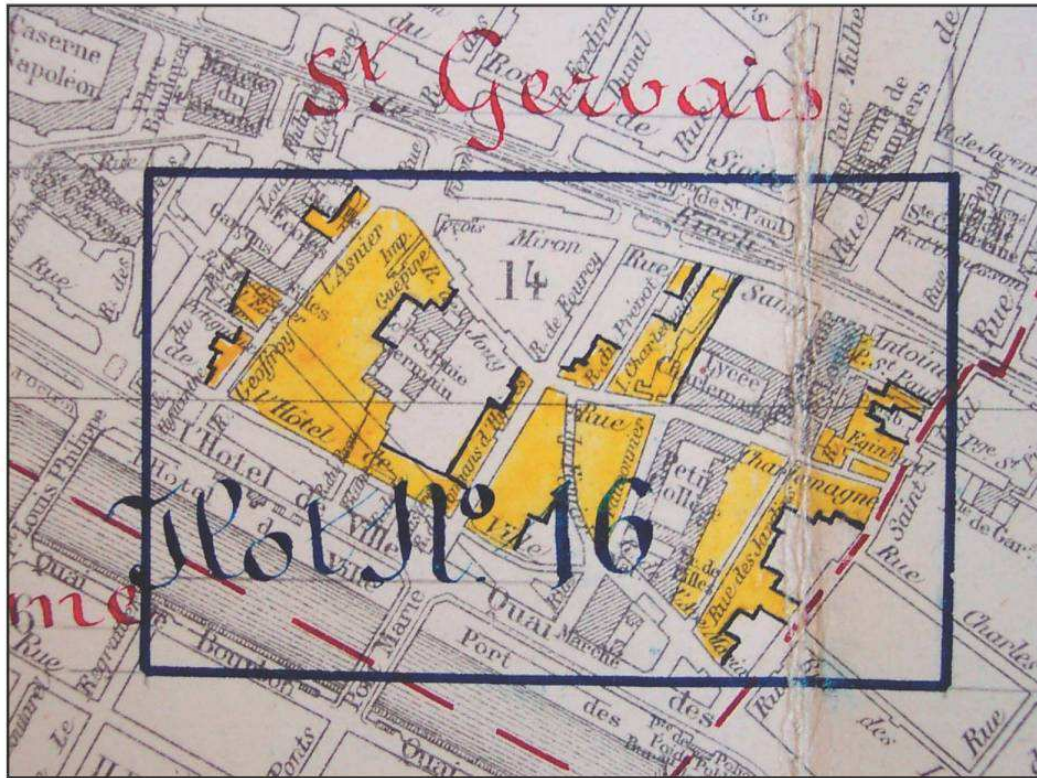
Parcellaire actuel et parcellaire de la feuille minute sur laquelle ont été reportées en jaune les démolitions réalisées depuis l'application du plan de 1942.



Démolitions de vieilles maisons en face de l'hôtel de Sens, zdessin de Gustave Ferdinand Boberg,



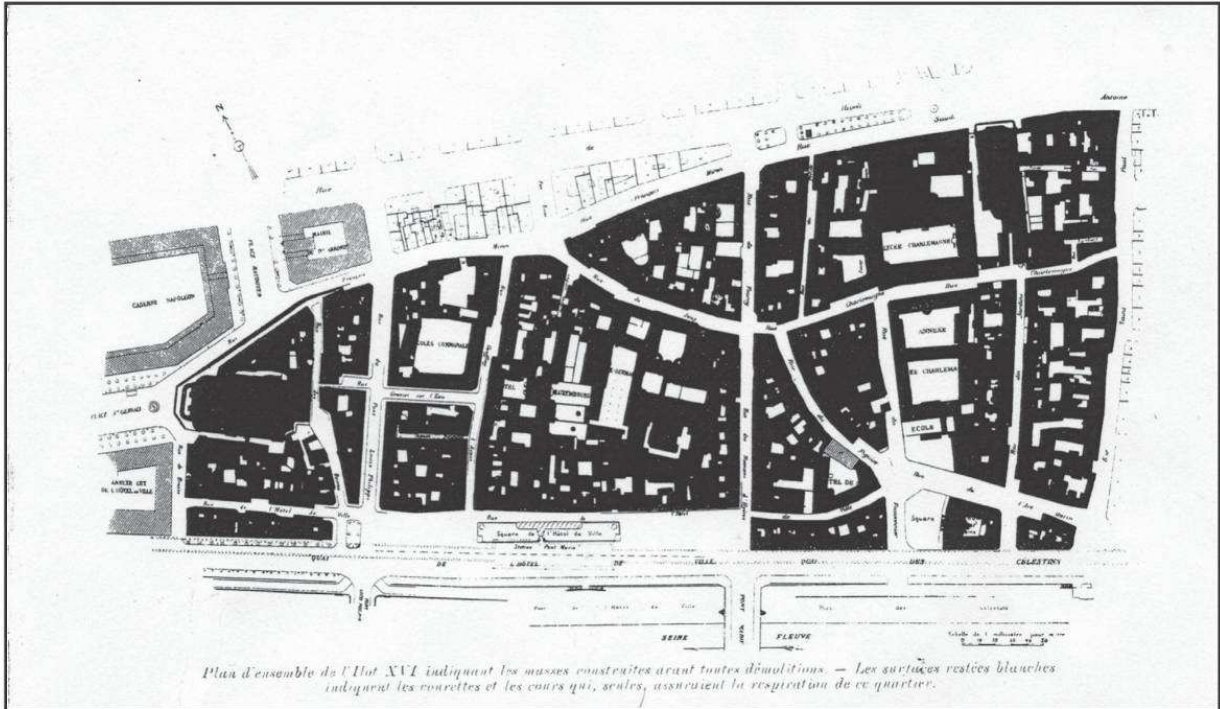
Ilots de l'ensemble urbain sur le plan de Turgot (1734-1739).



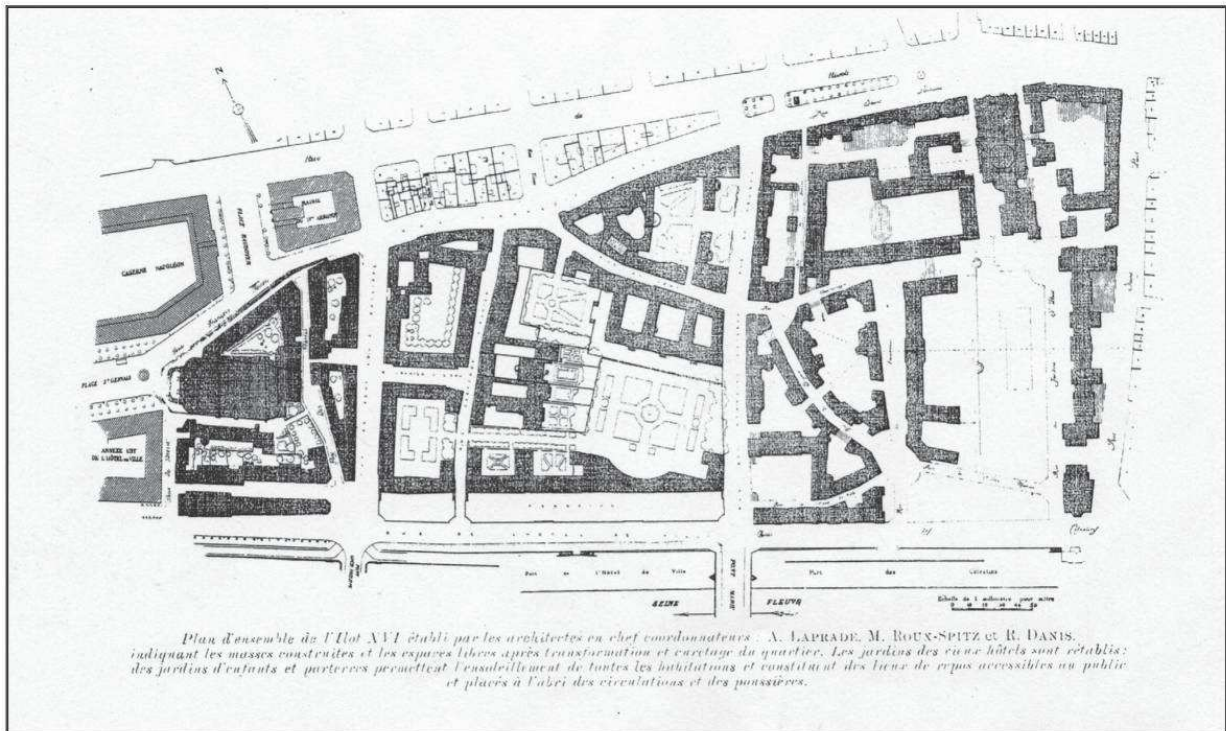
Délimitation de l'îlot 16 sur le plan des services du Plan de Paris du 19 novembre 1921.



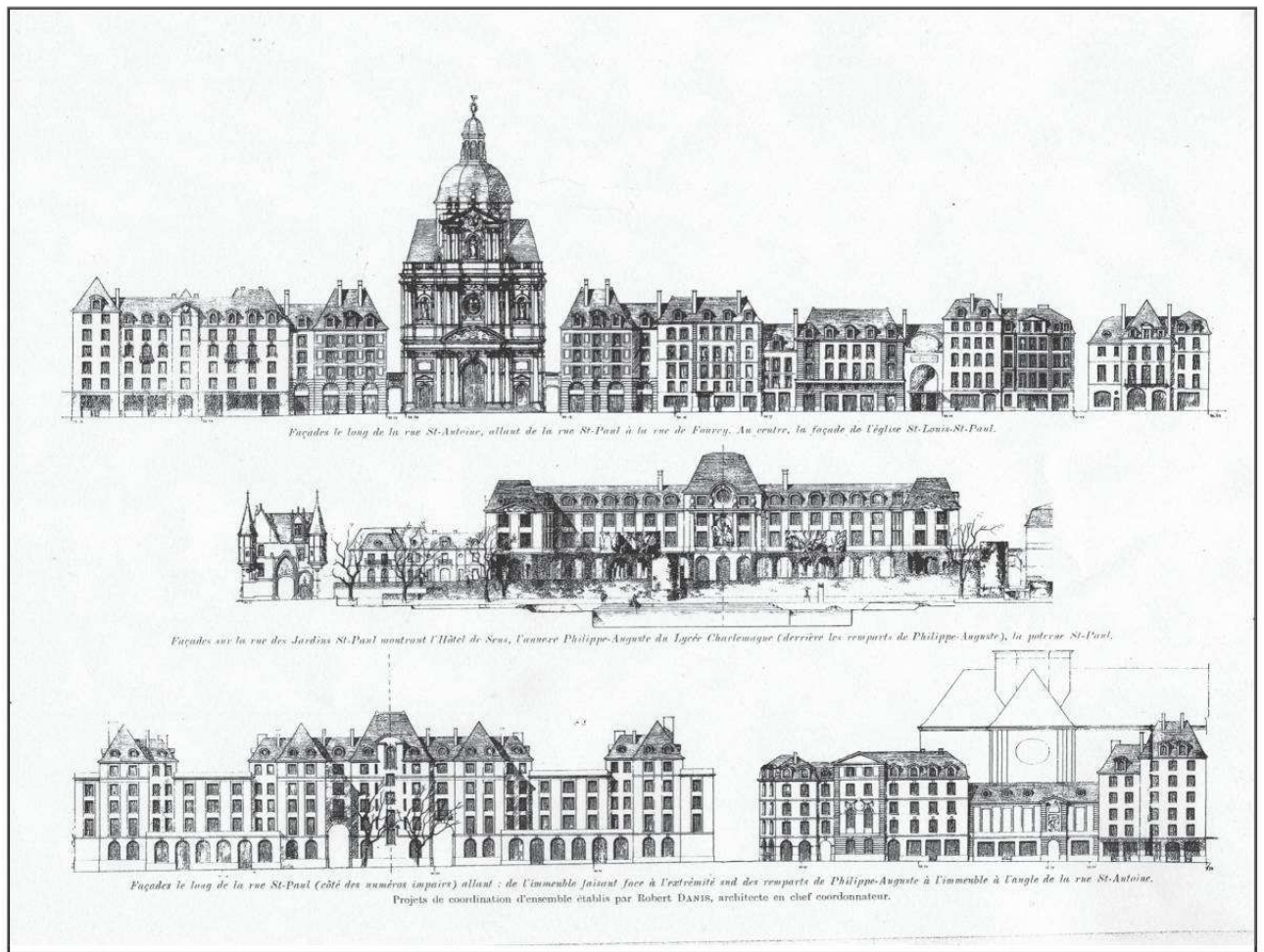
Plan d'aménagement de l'îlot 16 proposé par la direction du Plan de Paris, 26 février 1941.



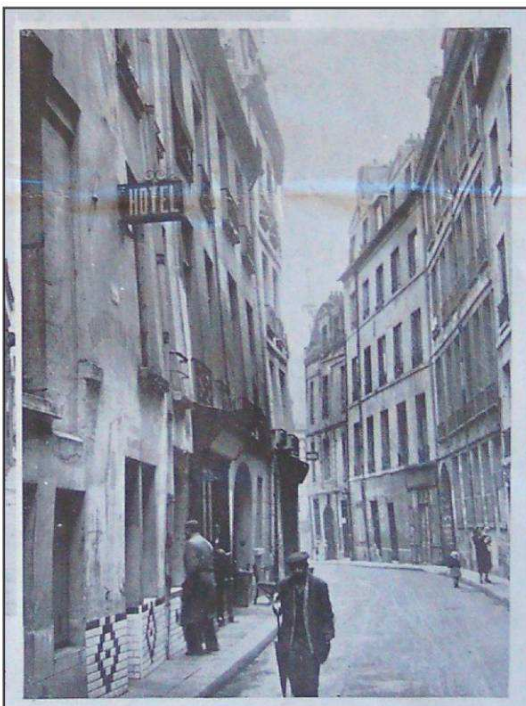
Plan du secteur de l'îlot 16 avant les démolitions publié dans *L'Architecture française*, n°41, mars 1944.



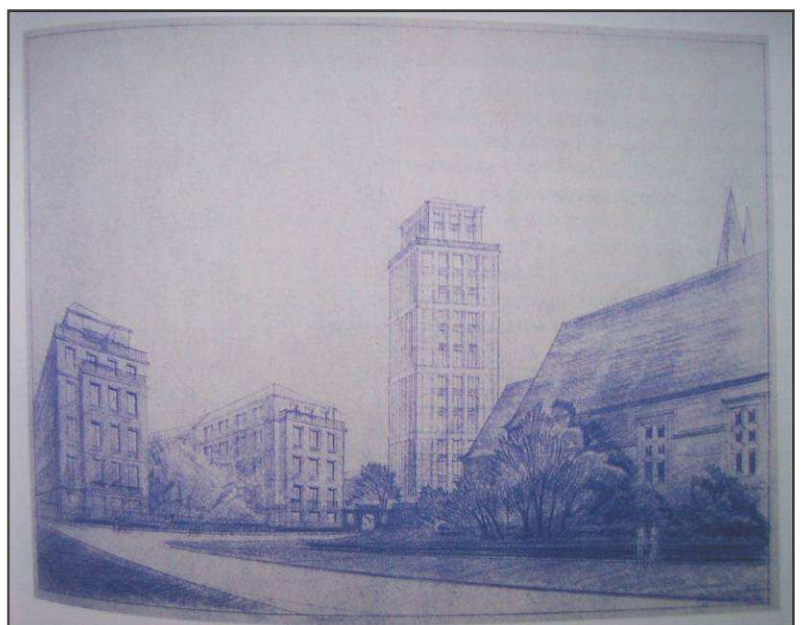
Ibert Laprade, Michel Roux-Spitz, Robert Danis, plan de rénovation de l'îlot 16 publié dans *L'Architecture française*, n°41, m



Projets de façades le long de la rue du Figuier, secteur oriental, par Robert Danis, *L'Architecture française*, n°41, mars 1944



La rue du Figuier vers l'hôtel de Sens, cliché illustrant un article de Pierre Darras, directeur honoraire des beaux-arts de la Ville de Paris, publié sous le titre, « Collaboration », avant 1946.



Robert Camelot, projet de tour rue du Figuier, 1951 (Fonds Robert Camelot, IFA)



Façade arrière de l'îlot quai des Célestins / rue de l'Hôtel de Ville et jardin restitué de l'hôtel de Sens.



Hôtel de Sens : façade rue du Figuier. A gauche : immeubles de logements (Béguin, architecte).



Siège de l'OPHBMS (Bassompierre, Sirvin, de Rutté, architectes, 1933).





Maison du Château-Frileux (1755), 21 rue du Figuier: exemple de rénovation d'un bâti ancien dont la façade a été conservée et les intérieurs repris. Le pan coupé arrondi (angle de la rue Charlemagne) a été imité sur la partie gauche. Ci-dessus, détails : invention d'une meurtrière et d'une tour-escalier (Birr, architecte, 1951).



Immeubles de la Société d'HBM de Paris et sa région (Benoît Danis, architecte 1956) dans l'îlot Charlemagne, Figuier, Fauconnier.



Façade arrière de la maison 17e du 11 rue du Fauconnier, dont la façade a été conservée et l'ensemble restauré. Les ferronneries «à la manière de» datent des années 1950.

## BIBLIOGRAPHIE

Deux compilations d'informations historiques publiées sous forme de guides nous ont beaucoup aidés. Il s'agit des ouvrages de Danielle Chadych, *Promenades d'architecture et d'histoire : Le Marais*, publié aux éditions Parigramme en 2005, et de celui d'Alexandre Gady, *Le Marais, guide historique et architectural*, nouvelle édition revue et corrigée par l'auteur en 2004, publiée par les éditions Le passage. Ces deux livres constituent la meilleure introduction au sujet. A la fin de ces ouvrages, le lecteur trouvera deux bibliographies qui se complètent ; dans les deux cas, une bibliographie générale, puis une bibliographie par secteur (chez D. Chadych), et par rue (chez A. Gady).

Deux autres ouvrages évoquent le cadre historique et culturel de l'architecture et du développement urbain et leur lecture est recommandée ; il s'agit d'un livre collectif, *Le Marais, mythe et réalité*, catalogue d'exposition de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Paris, éditions Picard, 1987 (ouvrage complété d'une importante bibliographie classée par rue et édifices) ; et d'un autre catalogue d'exposition complété d'études réunies par Béatrice de Andia et Alexandre Gady, intitulé *La rue des Francs-Bourgeois au Marais*, publié par la Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris en 1992 .

L'ouvrage de Bernard Rouleau, *Le Tracé des rues de Paris – Formation, typologie, fonctions* publié en 1975 aux éditions du CNRS, est ancien mais reste pertinent pour la compréhension de la formation et de l'évolution du réseau viaire parisien. Cette étude est à compléter par celle de Renaud Cagneux, Denis Prouvost et Emmanuel Gaffard sur les enceintes de Paris : *Sur les traces des enceintes de Paris* (Paris, Parigramme, 2004).

D'autres lectures enrichissent le propos d'une réflexion axée sur les travaux de recherches actuels :

Sur les découvertes archéologiques de l'âge de fer au début du Moyen Age, voir le pré-inventaire effectué par Didier Busson dans *Carte archéologique de la Gaule – Paris 75* (Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1999).

Sur l'histoire de l'urbanisme à Paris :

- Simon Texier, *Paris contemporain ; de Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des Métropoles*, Paris, éditions Parigramme, 2005 (avec une bonne sélection bibliographique).

Sur l'architecture et les modes constructifs de l'immeuble du XVIIe au XVIIIe siècle :

- Jacques Fredet, *Les maisons de Paris. Types courants de l'architecture mineure parisienne ; de la fin de l'époque médiévale à nos jours*, Paris, éditions de l'Encyclopédie des nuisances, 2004.

- Jean-François Cabestan, *La conquête du plain-pied ; l'immeuble à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, éditions Picard, 2004.

- Youri Carbonnier, *Maisons parisiennes des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2006.

Sur le Marais et la manufacture au début du XIXe siècle :

- André Guillerme, *La naissance de l'industrie à Paris ; entre sueurs et vapeurs, 1780-1830*, Seyssel, éditions Champ Vallon, 2007.

Sur les questions de l'insalubrité à Paris :

- Yankel Filalkow, *La construction des îlots insalubres, Paris, 1850-1945*, Paris, éditions L'Harmattan, 1998.

Sur le quartier Saint-Gervais et son évolution sociale au XXe siècle

- Jean Pierre Azéma (sous la direction de), *Vivre et survivre dans le Marais*, Mairie de Paris, Le Manuscrit.com, 2005.

Sur l'histoire de Paris et du Marais :

- Donatella Calabi, *Marcel Poëte et le Paris des années vingt aux origines de l'histoire des villes*, Paris, éditions L'Harmattan, 1997.

- Dominique Jarassé, *Guide du Patrimoine juif parisien*, Paris, éditions Parigramme, 2003.